



Année scolaire 2023-2024

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14 MARS 2024

Le conseil d'administration est réuni le 14 mars 2024 en séance ordinaire

- Membres inscrits titulaires : 22
 - Membres présents :
 - Membres excusés :
 - Membres absents :
- quorum : 12

Présidente de séance	CIPOLLINI Catherine	Proviseure
Secrétaire de séance	MAHE Johan	Enseignant EPS

Lycée Professionnel LA VISTE 30, Traverse Bonnet 13015 MARSEILLE
Tél. : 04.91.65.90.40. Fax : 04.91.65.90.41. E.Mail : ce.0130065a@ac-aix-marseille.fr
Site Internet : <http://www.lyceelaviste.fr>





ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- Séance du : 14/03/2024 N° de séance : 2

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MARS 2024

sous la présidence de Madame CIPOLLINI, Proviseure du Lycée

Chapitre	Nature des questions traitées	Nb de pages	Observations éventuelles de M. l'Inspecteur d'Académie ou de M. le Recteur	Page
1	Emargement conseil d'administration			
2	Désignation du secrétaire de séance			
3	Approbation du compte-rendu du CA du 11 décembre 2023			
4	Conventions			
5	DBM			
6	Répartition DGH			
7	Don MDL			
8	Motion UPE2A			
9	Voyage à Londres			
10	Questions diverses			
TOTAL nombre de pages :			Annexes : page	

Marseille, le 15 mars 2024

<p>Signature du Président de séance</p> <p>LYCÉE DES MÉTIERS LA VISTE 13015 Marseille Le chef d'Etablissement C. CIPOLLINI</p> 	<p>Signature du secrétaire de séance</p> 
<p>Transmission à Monsieur le Recteur</p>	



Chapitre : 1 **Nature : Approbation du précédent procès-verbal**

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 11 décembre 2023.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le procès-verbal du CA du 11 décembre 2023 est adopté à l'unanimité

Chapitre : 2 **Nature : Conventions**

- « **Le sel de la vie** » (proposée par Mme GHARES – CPE) : Intervention pour une action pédagogique de révisions du baccalauréat professionnel auprès des élèves des classes de Terminale de l'établissement dans le cadre de l'école ouverte des vacances de printemps.
- « **Emy's Coaching** » (proposée par Mme GHARES – CPE) : Aide aux lycéens pour la recherche d'un stage ou d'un emploi à travers un atelier de coaching dans le cadre de l'école ouverte des vacances de printemps.
- « **AC@R** » : Prestations d'accompagnement en matière de conseil informatique, de systèmes d'information, de transformation numérique et d'impulsion des usages (en partenariat avec l'Etat représenté par le Rectorat).
- « **HERMES** » : Convention de subvention pour un projet de mobilité accrédité pour les apprenants et le personnel de l'enseignement et la formation professionnels au titre du programme Erasmus+ 2021-2027.
- « **TEP** » : Avenant tarifaire 2024 pour la mise à disposition de matériel, transport et traitement des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI).

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Les conventions sont adoptées à l'unanimité



Chapitre : 3 Nature : DBM

Mme COIGNARD, secrétaire générale d'EPL (Adjoint Gestionnaire), informe le Conseil d'Administration sur la Décision Budgétaire Modificative (DBM), à savoir :

- Subvention de la fondation FDJ pour le financement du voyage à New York,
- Variation des stocks alimentaires de fin d'année,
- Ouverture de crédit pour la sortie pédagogique de 2023 de Mme MOLINA (« Rentrée en images »),
- Ecritures de fin d'année de réajustement du budget,
- Ecritures d'amortissement de fin d'année.

Chapitre : 4 Nature : Répartition DGH

Tableau explicatif joint.

Mme CIPOLLINI, Provisure, explique ce qu'est la Dotation Globale Horaire (DGH) notamment pour l'élève présente au Conseil d'Administration.

Mme CIPOLLINI présente les informations de la DGH pour l'année scolaire 2024-2025, à savoir :

- 1247 heures d'enseignement sont prévues,
- Evolution de la carte des formations en 2024-2025 :
 - ✓ MRC – réduction de la capacité d'accueil à 12 élèves au lieu de 24
 - ✓ EPC – réduction de l'effectif à 12 élèves au lieu de 24
 - ✓ ASSP – 12 élèves supplémentaires rentrée 2024 (de 48 à 60 élèves)
 - ✓ Ouverture d'un CAP Cuisine et CAP Service (rentrée 2025 ou 2026)
- 400 HSE prévues approximativement,
- 1 poste d'économie / gestion sauvegardé,
- 1 poste supplémentaire en français et maths,
- 1 heure de co-intervention gardée,
- Maintien des heures d'AP en classes de Seconde (journal du lycée) et en Terminale (soutien en français et maths) selon les mêmes modalités que cette année scolaire 2023-2024.
- Suppression de l'AP en classes de Première

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0



La répartition de la DGH est adoptée à l'unanimité

Chapitre : 5 Nature : Don MDL

Ce don de la MDL servira au financement du voyage à New York prévu en Avril 2024.

Mme MOSCHETTI, professeure référente du voyage, explique que les bénéfices des différents événementiels réalisés par ses classes et celles de M. SCHWANCK ont été déposés sur le compte bancaire de la MDL.

La MDL rebascule les 4430 € reçus sur le compte de l'établissement.

Vote: Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le don de la MDL est adopté à l'unanimité

Chapitre : 6 Nature : Motion UPE2A

Mme CIPOLLINI fait la lecture de la motion UPE2A (document joint).

Mme MOSCHETTI regrette que les membres du Conseil d'Administration n'aient pas eu connaissance du texte plus tôt.

Mme CIPOLLINI informe les membres du Conseil qu'une grande partie du fonds social est attribué aux élèves d'UPE2A au vu de leurs difficultés financières et matérielles.

La carte de transport RTM est payée en cas de problème de déplacement. Des dons de vêtements ou de fournitures scolaires sont régulièrement faits.

La section UPE2A a bénéficié en 2024 de la ventilation de 26 heures pour 18h prévue à la DHG et de l'affectation de 2 personnels en service civique.

Le Rectorat a ouvert en urgence 7 sections UPE2A supplémentaires car de plus en plus d'enfants (isolés ou non) arrivent sur le territoire. Ceux-ci sont pris en charge par des associations et représentés par des avocats pour la mise en place de leur scolarisation.



Mme CIPOLLINI, Provisseure, et M. SOUKRATI, Provisseur Adjoint, ne prennent pas part au vote de la motion.

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

La motion UPE2A est adoptée à l'unanimité

Chapitre : 7 Nature : *Projet de voyage à Londres*

Mme MEJRI, professeure d'anglais, est à l'origine de ce projet avec les TANIM eu égard à la bonne évolution de la classe. Les élèves sont très impliqués dans ce projet.

Elle fait part des éléments suivants :

- Dates du séjour : du 28 juin au 2 juillet 2024 (4 nuitées),
- 10 élèves participants + 2 ou 3 accompagnateurs,
- Hébergement dans des familles via un organisme,
- Le dossier est complet et en cours d'instruction à la Région,
- 6600€ ont été sollicités à la Région pour le financement du projet.

Rappel : les conditions d'entrée sur le territoire Britannique (documents obligatoires) ont été assouplies.

Mme CIPOLLINI informe Mme MEJRI que le projet doit être complet et prêt pour le mois d'avril 2024 au moment du compte financier afin d'être présenté au prochain CA.

Vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le projet de voyage à Londres est adopté à l'unanimité



Chapitre : 8 Nature : Questions diverses

1- Quel est le nombre d'IMP pour l'établissement ?

2- Comment sont-elles ventilées ?

Toutes les IMPS ont été ventilées en fonction des réglementaires et CLA. Paramètres obligatoires : référent culture, référent décrochage scolaire, référent numérique et référence école inclusive.

3- Serait-il possible de déplacer l'heure banalisée l'an prochain le mardi ou le jeudi en fin d'après-midi (15h30) afin qu'il y ait plus de participants aux réunions et plus d'élèves ?

Non, car l'expérience montre que les personnels partent plus tôt. Il serait par contre possible de la déplacer le jeudi au lieu du mardi, jours où il y a le plus de professeurs présents dans l'établissement.

4- Serait-il possible d'utiliser l'heure banalisée pour les conseils de discipline, conseils de classe... ?

Cet horaire pourrait être contraignant et empêcher les familles de venir aux conseils de discipline

5- Serait-il possible de discuter d'une rallonge possible du budget EPS car le micro lycée s'est rajouté aux effectifs et que le coût général du matériel a augmenté ?

Mme CIPOLLINI donne un accord de principe.

M. MAHE propose 1500€ (augmentation du prix des petits consommables).

M. FABREGUE rappelle la possibilité d'établir un PRELP.

Mme PLANCON fait part de la baisse de la dotation de la Région de 5%.

M. FABREGUE informe que la taxe d'apprentissage, prélevée par la société SOLUTAXE, s'est élevée entre 25000€ et 27000€ et demande aux professeurs de prospecter lors des visites de stage.

M. MANSOUR propose que M. MIMOUNI (BDE) soit référent prospection l'année prochaine.

Mme CIPOLLINI rappelle que la taxe d'apprentissage de toutes les entreprises compte, même les plus modestes.

6- Où peut-on lire les comptes-rendus des CA ?

Les comptes-rendus sont disponibles sur le site du lycée.

Mme CIPOLLINI rappelle que le compte-rendu ne peut être diffusé avant approbation au CA suivant.

7- Pourquoi les comptes-rendus du CA ne sont plus publiés sur le site du lycée ?

Voir réponse question 6



8- Pourquoi n'y a-t-il pas de transparence et d'information sur les projets qui concernent le lycée, à savoir :

a- Comment et par qui sont choisies les équipes et classes qui partent à New York ,
Mme MOSCHETTI rappelle que les équipes éducatives choisies sont celles des classes partantes.

b- Comment et par qui sont décidées les sorties ski de Mme GHARES ?

Mme CIPOLLINI lit le mail de réponse de Mme GHARES (joint)

c- Comment tous ces projets sont financés et pourquoi n'y a-t-il pas comme un appel à projets pour les réaliser ?

Les projets sont financés par la MDL. Tous les appels à projets sont envoyés par mail.

9- Demande récente reçue par Mme MOSCHETTI : Est-ce possible d'installer une séparation phonique entre les élèves et les personnels à la demi-pension ?

Cette demande est difficilement applicable.

Fin de séance : 18h09